

**COMMUNIQUE DE PRESSE
Pour diffusion libre et immédiate**

Coppet, le 30 juin 2022

Avancement du projet de piscine-patinoire des Rojalets à Coppet

Suite à l'obtention du permis de construire définitif, la piscine-patinoire est désormais engagée dans sa phase de préparation à la construction.

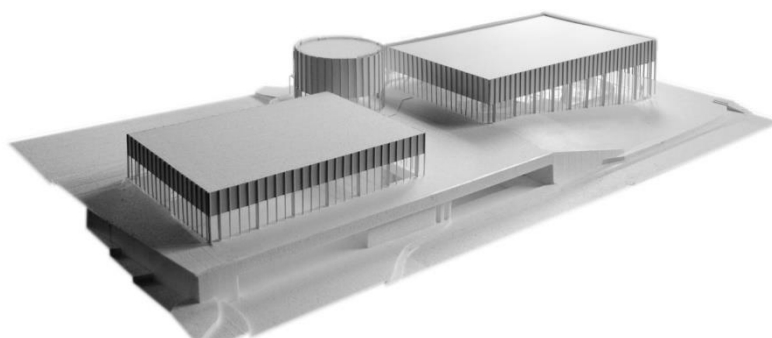
Le changement de législature au 1^{er} juillet 2021 a engendré des changements au sein des autorités, mais également au sein du COPIL, ce qui a ralenti l'avancée du projet. La continuité du projet est cependant totalement garantie sachant que deux anciens membres du COPIL sont restés dans l'équipe.

Par ailleurs, depuis la validation du projet par le Tribunal fédéral en mars 2021, le COPIL a dû faire face à des nouveaux questionnements politiques qui se sont traduits par de nombreux échanges politiques durant le printemps et qui ont également influencé le planning de démarrage des travaux.

Actuellement, le COPIL travaille d'arrache-pied pour lancer la réalisation du projet au plus vite et se félicite de pouvoir compter sur les entreprises auxquelles les travaux avaient été adjugés il y a déjà 7 ans, avant les blocages dus aux différents recours.

Malgré la crise sanitaire et la situation géopolitique actuelle qui compliquent et renchérissent les livraisons de certains matériaux, le COPIL est confiant de pouvoir démarrer en septembre 2022 par l'installation de chantier, des travaux de pédologie (analyse de la terre) et des fouilles archéologiques. Par la suite, les travaux de terrassements démarreront.

Le COPIL se réjouit du début de la réalisation de ce magnifique projet qui bénéficiera à toutes et à tous en Terre Sainte !



Bref historique

- 1987 Projet de piscine prévu dans le cadre de la construction du collège
- 2011 Mission confiée à Arsco SA par les Municipalités de Terre Sainte
- 2012 Concours d'architecture
- 2013 Plébiscite à 98% des votants des 9 Conseils communaux de Terre-Sainte et du Conseil intercommunal de ASCOT (Association Scolaire de Terre Sainte)
- 2014 – 2021 Procédures juridiques
- 2021 Obtention du permis de construire définitif
- 2022 Début des travaux

Renseignements :

Madame Stéphanie Emery 079 300 58 78 s.emery@mies.ch

Administratrice de Arsco SA – Municipale à Mies

Présidente du comité de pilotage de la piscine-patinoire de Terre-Sainte

Arsco SA en bref : Date de fondation : 1987
Société immobilière regroupant les neuf communes de Terre-Sainte : Bogis-Bossey, Chavannes-de-Bogis, Chavannes-des-Bois, Commugny, Coppet, Crans, Founex, Mies et Tannay.
Missions : En tant qu'acteur de la vie associative et scolaire de Terre-Sainte, la mission d'Arsco SA est de mettre à disposition les infrastructures scolaires, culturelles et sportives pour la population de Terre-Sainte. Arsco SA agit en faveur des échanges entre la population et dans le but de dresser des ponts et de tisser des liens sur l'ensemble du territoire de Terre-Sainte. Le respect de l'environnement agit comme toile de fond de toutes les réalisations d'Arsco SA, dans une volonté de développement durable qui se veut grandissante.
Le Conseil d'administration : Le Conseil d'administration est composé de dix membres, représentant les Municipalités des neuf communes de Terre-Sainte : Jean-Claude Trotti (Président) Coppet Vanessa Green (Vice-présidente) Chavannes-des-Bois Stéphanie Emery, Mies John Tendon, Chavannes-de-Bogis Xavier Wohlschlag, Commugny Johanna Pini, Crans Lucie Kunz-Harris, Founex François Keller, Coppet Marc Meyer, Bogis-Bossey Ninon Pulver Piccot, Tannay.
Les collaborateurs : Arsco SA emploie 19 personnes, ce qui représente 14 emplois à plein temps.
Site internet : www.arsco.ch
Page Facebook et LinkedIn : ARSCO SA